

RAPPORT N° 94/4-28
au Conseil Municipal

OBJET

**AVENANT N° 1 AU MARCHE PASSE AVEC LA SPIE-REUNION
POUR LA REALISATION D'UNE STATION DE POMPAGE
D'EAU POTABLE AU RESERVOIR D'EQUILIBRE DU CHAUDRON**

Un marché de travaux d'un montant de 928 626,93 F TTC a été passé avec la SPIE-REUNION pour la réalisation d'une station de pompage sur le site du réservoir du Chaudron, dans le cadre du projet de refoulement d'eau potable Chaudron / Moulin-à-Vent.

Lors de l'exécution des travaux, des modifications ont dû être apportées au projet initial :

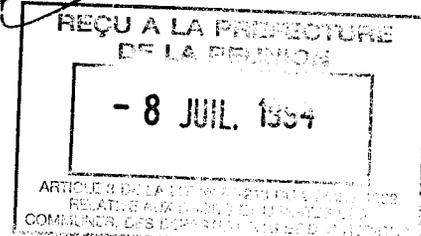
- * redimensionnement de la conduite d'aspiration (diamètre porté de 200 à 300 mm),
- * mise en place d'un nouveau fourreau entre le local de pompage et le transformateur,
- * modification de l'équipement de l'armoire électrique (installation de comptage et d'un convertisseur d'impulsion électrique nécessaire pour le dispositif de télésurveillance),
- * pose de canalisation extérieure au local de pompage sur un linéaire supérieur à celui prévu,
- * suppression d'un regard de comptage initialement prévu (moins-value).

Le coût des travaux supplémentaires pour la réalisation de ces prestations résultant des modifications ci-dessus et des quantités réelles mises en oeuvre dans le cadre du marché de travaux à prix unitaires s'élève à 171 182,46 F TTC.

L'exécution de ces prestations non prévues s'étant avérée nécessaire au bon fonctionnement des ouvrages réalisés, je vous demande d'approuver l'Avenant n° 1 au marché passé avec la SPIE-REUNION, lequel consiste à augmenter de 171 182,46 F TTC le montant initial des travaux - crédits prévus au Budget Annexe de l'Eau / D 000 000 231 3001 03 AEP).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 94/4-28
au Conseil Municipal
en séance du mercredi 29 Juin 1994

OBJET

**AVENANT N° 1 AU MARCHE PASSE AVEC LA SPIE-REUNION
POUR LA REALISATION D'UNE STATION DE POMPAGE
D'EAU POTABLE AU RESERVOIR D'EQUILIBRE DU CHAUDRON**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 94/4-28 de Monsieur le Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean IVOULA, 14 ème Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions, Travaux/Appels d'Offres et Finances ;

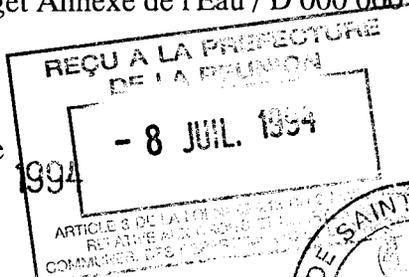
Sur l'avis favorable desdites Commissions,

APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(4 Oppositions dont 1 vote par procuration)

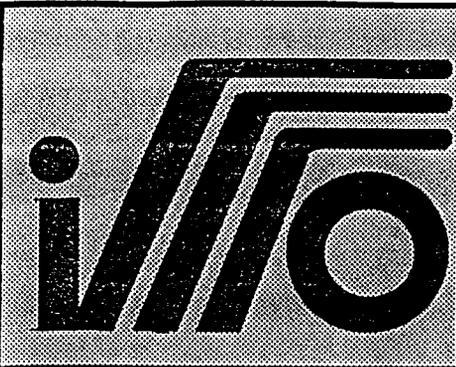
ARTICLE UNIQUE

Approuve l'Avenant n° 1 au marché passé avec la SPIE-REUNION pour les travaux de pose de canalisation de refoulement d'eau potable entre les Réservoirs du Chaudron et de Moulin-à-Vent, lequel porte le montant initial des travaux de 928 626,93 F TTC à 1 099 809,39 F TTC -crédits prévus au Budget Annexe de l'Eau / D 000 000-231 3001 03 AEP).

Pour extrait certifié conforme
Saint-Denis, le 06 JUIL. 1994



LE MAIRE
Michel TAMAYA



imo. Bureau d'Etudes Techniques

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT DENIS

V.R.D

**REALISATION D'UNE
STATION DE POMPAGE**

DCE

RESERVOIR D'EQUILIBRE DU CHAUDRON

AVENANT N° 1
au marché de travaux
établi le 25 Mai 1993

DOSSIER NUMERO

92-02

MODIFICATIONS

INDICES	DATE	DESIGNATIONS

LA POSSESSION :
AVRIL 1994

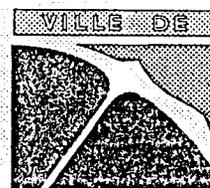
MAITRE D'OEUVRE



I.M.O
63, Ter Rue Leconte DELISLE
97419 LA POSSESSION

Tel : 22.10.22

MAITRE D'OUVRAGE



**SAINT
DENIS**

COMMUNE DE
SAINT DENIS

Tél : 21.33.12

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT DENIS

REALISATION D'UNE STATION DE POMPAGE
RESERVOIR D'EQUILIBRE DU CHAUDRON

AVENANT n° 1

au marché de travaux
établi le 25 Mai 1993

DATE : 25 Avril 1994

Entre d'une part:

La **Commune de SAINT DENIS**, Maître d'Ouvrage , représentée par Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Denis,

Et d'autre part:

Le titulaire du marché, l'entreprise **SPIE REUNION**, représentée par Monsieur Roger ROLAND, Directeur Général.



ARTICLE I - OBJET DE L'AVENANT ET JUSTIFICATIF

Le présent document à pour objet la régularisation par Avenant des devis de travaux supplémentaires suivants :

Devis N° 256/93 d'un montant TTC de 51 288,25

Devis N° 354/93 d'un montant TTC de 30 306,40

Devis N° 15/94 d'un montant TTC de 88 241,91

Ces travaux concernent en PLUS VALUE :

- Equipement Hydraulique et Hydro-électrique :

* A la demande de la C.G.E., la conduite d'aspiration a été dimensionnée en DN 300 mm en place du DN 200 mm initialement prévu au Marché, nécessitant les plus values suivantes :

- Local de pompage :

- . Plus value canalisation fonte DN 200 à DN 300,
- . Plus value Té à 45 ° 200/200 à 300/200,
- . Plus value joint Quick 200 à 300 mm,
- . Cone de réduction 300/200.

- Liaison réservoir - Local de pompage :

- . Plus value (Equivalence métrique) pour coudes joints etc DN 300,
- . Coudes DN 300 pour passage sous DN 500 existant (Extension future),

- Réservoir :

. Prolongation de la conduite d'aspiration jusqu'au centre du réservoir (Cette prestation initialement prévue au Marché, avait été sortie par l'entreprise à la remise des offres. Réintégrée à l'offre, elle a été prise en compte lors de l'étude comparative des propositions enregistrées à l'issue de l'Appel d'Offres).

- Liaison réservoir-Regard de comptage :

- . Remplacement des coudes 1/4 par coudes 1/8 et plus value pour passage en DN 300.
- . Pose d'un stabilisateur d'écoulement.

- Génie civil local de pompage :

Plus value pour la réalisation d'un siphon de sol, chappe en pente et puisard pour évacuation de l'eau éventuelle vers l'extérieur du local.

- Armoire et installation électrique :

- . Ensemble de comptage,
- . Convertisseur d'impulsion électrique (Retranscodage des informations sur informatique)

Ces prestations ont été proposées en option dans le cadre du devis de travaux supplémentaires N° 256/93.

- Réseau basse tension :

Les fourreaux en attente entre la station de pompage et le local transformateur s'étant révélés en nombre insuffisants et inexploitable, nécessité de réaliser des fouilles, pose de fourreaux Ø 110 mm et réfection de bicouche.

- Alimentation en eau potable :

Modification de l'emplacement du raccordement sur la canalisation de refoulement Ø 300 mm existante nécessitant 8 ml de canalisation Ø 300 mm supplémentaires.

Les prestations à inscrire en **MOINS VALUE** comprennent :

. Regard de comptage 2,60 X 1,40 m (2 unités prévues au Marché, 1 unité réalisée).
Cette moins value à été comptabilisée dans le devis N° 015/94.

ARTICLE. II - ACTE D'ENGAGEMENT**II-1 - PRIX**

Le montant **Toutes Taxes Comprises** des travaux fixé à l'article II "PRIX" de l'Acte d'Engagement est porté de **928 626,93 frs** (NEUF CENT VINGT HUIT MILLE SIX CENT VINGT SIX FRANCS, QUATRE VINGT TREIZE CENTIMES) à **1.099.809,39 frs** (UN MILLION QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE HUIT CENT NEUF FRANCS, TRENTE NEUF CENTIMES.)

Le montant des travaux se décompose comme suit :

Montant initial H.T. du Marché:	863 839,00 F.
Montant H.T. plus values :	174 689,50 F.
Montant H.T. moins values:	15 450,00 F

Montant H.T. Avenant N° 1 :	1 023 078,50 F

T.V.A. 7,5 % :	76.730,89 F.

Montant T.T.C. Avenant n° 1 :	1.099.809,39 F.

Montant des travaux T.V.A. incluse en lettre : **./UN MILLION QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE HUIT CENT NEUF FRANCS, TRENTE NEUF CENTIMES./.**

ARTICLE III - BORDEREAU DES PRIX

Au Bordereau des Prix du Marché initial sont ajoutés les prix supplémentaires suivants:

<u>N° de Prix</u>	<u>Designation</u>	<u>U</u>	<u>PU</u>
<u>GENIE CIVIL</u>			
- Prix N° 101,1	Plus value pour réalisation chappe en pente, siphon de sol et puisard.	Ens	1 500,00
<u>EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET HYDROELECTRIQUE</u>			
- Prix N° 201,5	Plus value canalisation Fonte DN 200 à 300 mm	m l	1 588,00
- Prix N° 201,6	Fourniture et pose Fonte DN 300 dans réservoir	m l	1 215,00
- Prix N° 203,3	Plus value joint Quick DN 200 à 300 mm	U	862,00
- Prix N° 203,4	Joint Quick DN 300 mm	U	1 823,00
- Prix N° 204,3	Fourniture et pose coude 1/8 DN 300 mm	U	4 679,00
- Prix N° 205,3	Plus value coude 1/4 à 1/8 DN 300 mm	U	760,00
- Prix N° 206,3	Plus value té 45 ° 200/200 à 300/200 mm	U	2 310,00
- Prix N° 209,2	Plus value crépine d'aspiration 200 à 300 mm	U	1 775,00
- Prix N° 212,1	Ensemble de comptage	Ens	7 500,00
- Prix N° 212,2	Convertisseur d'impulsion électrique	Ens	16 500,00
- Prix N° 214,1	Stabilisateur d'écoulement	U	6 716,00

Les autres prix dont les quantités correspondantes ont été modifiées par rapport au Marché initial existent dans ce dernier, et le prix unitaire correspondant sera appliqué.

Le DQE modifié incluant les dispositions du présent avenant est présenté en annexe.

ARTICLE IV - DETAIL DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**IV - 1 ETAT DES PLUS VALUES**

n° article	Désignation	U	Quantités	Prix unitaires	Sommes partielles	Sommes totales
	GENIE CIVIL					
101,1	PV pour évacuation local pompage	Ens	1,00	1500,00	1.500,00	1 500,00
	<u>Eqts. Hydrauliques / Hydroelect.</u>					
201,4	Canalisation fonte DN 300 mm	ml	11,00	4358,00	47 938,00	
201,5	PV fonte Ø 200 à Ø 300 mm	ml	10,00	1588,00	15 880,00	
201,6	F et P. fonte DN 300 dans reservoir	ml	24,50	1215,00	29 767,50	
203,3	PV joint Quick DN 200 à 300 mm	u	1,00	862,00	862,00	
203,4	Joint Quick DN 300 mm	u	2,00	1823,00	3 646,00	
204,3	Coude 1/8 DN 300 mm	u	2,00	4679,00	9 358,00	
205,1	Coude 1/4 DN 100 mm	u	1,00	2615,00	2 615,00	
205,3	PV coude 1/4 à 1/8 DN 300 mm	u	2,00	710,00	1 420,00	
206,3	PV Té 45 ° 200/200 à 200/300	u	1,00	2310,00	2 310,00	
207,3	Cone de réduction Ø 300/200 mm	u	1,00	2600,00	2 600,00	
209,2	PV crépine aspiration Ø 200 à 300	u	1,00	1775,00	1 775,00	
212,1	Ensemble de comptage	Ens	1,00	7500,00	7 500,00	
212,2	Convertisseur d'impulsion électr.	Ens	1,00	16500,00	16 500,00	
214,1	Stabilisateur d'écoulement	u	1,00	6716,00	6 716,00	148 887,5
	<u>Distribution eau potable</u>					
301	Fouilles en tranchées	m3	58,00	173,00	10 034,00	
303,1	Canalisation Ø 300 mm Fonte	ml	8,00	626,00	5 008,00	
305	Chaussée bicouche	m2	20,00	67,00	1 340,00	
	<u>Basse tension / Télésurveillance</u>					
403	Fourreau TPC Ø 110 mm	ml	110,00	72,00	7 920,00	24 302,00

MONTANT HORS TAXES PLUS VALUES _____ 174.689,50 F

IV - 2 ETAT DES MOINS VALUES

n° article	Désignation	U	Quantités	Prix unitaires	Sommes partielles	Sommes totales
	<u>Eqts. Hydrauliques / Hydroelect.</u>					
215	Regard de comptage	u	1,00	15450,00	15 450,00	

MONTANT HORS TAXES MOINS VALUES _____ 15.450,00 F

IV - 3 RECAPITULATIF

Le montant des travaux supplémentaires se décompose comme suit :

Montant H.T. plus values	:	174 689,50 F.
Montant H.T. moins values :		15 450,00 F.

Montant H.T. travaux supplémentaires:		159 239,50 F

T.V.A. 7,5 %	:	11.942,96 F.

Montant T.T.C. travaux supplémentaires:		171 182,46 F.

ARTICLE VI - CONCLUSION

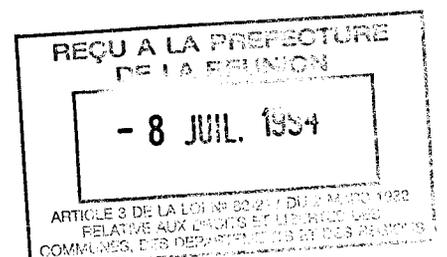
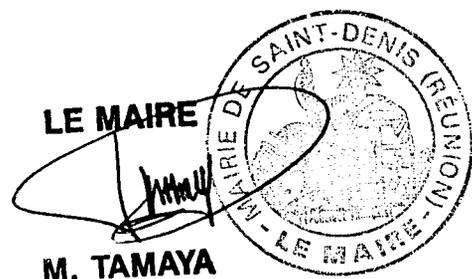
Toutes clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

L'Entrepreneur (*)

Le Maître d'Ouvrage

(*) mention manuscrite " lu & accepté "; signature du titulaire du marché,

Vu par le conseil municipal
en séance du 29 JUIN 1994



ANNEXE

AVENANT N° 1 - DQE MODIFIE

AVENANT N° 1						
n° article	désignation	U	QUANTITES	PRIX UNITAIRE	SOMMES PARTIELLES	SOMMES TOTALES
100 GENIE CIVIL						
101	Local pompage.....	ft	1,00	144 200,00	144 200,00	145 700,00
101,1	PV évacuation local de pompage.....	ENS	1,00	1 500,00	1 500,00	
200 EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES ET HYDROELECTRIQUES						
201	Canalisations en fonte ductile.					
201,1	DN 125 mm	ml	0,50	1 900,00	950,00	
201,2	DN 150 mm	ml	0,50	2 200,00	1 100,00	
201,3	DN 200 mm	ml	10,00	2 770,00	27 700,00	
201,4	DN 300 mm	ml	15,50	4 358,00	67 549,00	
201,5	PV canalisation fonte Ø 200 à Ø 300.....	ml	10,00	1 588,00	15 880,00	
201,6	DN 300 dans réservoir.....	ml	24,50	1 215,00	29 767,50	
202	Robinet-vanne					
202,1	DN 200 mm	u	5,00	3 914,00	19 570,00	
203	Joint de démontage					
203,1	DN 200 mm auto-buté.....	u	3,00	4 769,00	14 307,00	
203,2	DN 200 mm quick.....	u	2,00	961,00	1 922,00	
203,3	PV Joint Quick Ø 200 à Ø 300.....	u	1,00	862,00	862,00	
203,4	Joint Quick DN 300 mm.....	u	2,00	1 823,00	3 646,00	
204	Coude 1/8					
204,1	DN 125 mm	u	1,00	2 860,00	2 860,00	
204,2	DN 200 mm	u	2,00	3 919,00	7 838,00	
204,3	DN 300 mm.....	u	2,00	4 679,00	9 358,00	
205	Coude 1/4					
205,1	DN 100 mm	u	4,00	2 615,00	10 460,00	
205,2	DN 300 mm	u	2,00	4 200,00	8 400,00	
205,3	PV coudes 1/4 à 1/8.....	u	2,00	710,00	1 420,00	
206	Té à 45°					
206,1	Ø 300/200 mm	u	2,00	4 300,00	8 600,00	
206,2	Ø 200/200 mm	u	3,00	1 990,00	5 970,00	
206,3	PV Té 45° de 200/200 à 300/200.....	u	1,00	2 310,00	2 310,00	
207	Cône de réduction					
207,1	Ø 200/125 mm	u	2,00	1 800,00	3 600,00	
207,2	Ø 300/125 mm	u	1,00	2 942,00	2 942,00	
207,3	Ø 300/200 mm	u	3,00	2 600,00	7 800,00	
208	Clapet anti-retour					
208,1	Ø 200 mm	u	2,00	6 700,00	13 400,00	
209	Crépine d'aspiration					
209,1	Ø 200 mm	u	1,00	2 960,00	2 960,00	
209,2	PV Ø 200 mm à Ø 300 mm.....	u	1,00	1 775,00	1 775,00	
210	Bloc anti bélièr.....	u	1,00	45 795,00	45 795,00	
211	Groupe de pompage.....	Ft	2,00	60 500,00	121 000,00	
212	Armoire et installation électrique	Ft.	1,00	110 497,00	110 497,00	
212,1	Ensemble de comptage.....	ENS	1,00	7 500,00	7 500,00	
212,2	Convertisseur d'impulsion électrique.....	ENS	1,00	16 500,00	16 500,00	
213	Compteur à impulsions.....	u	1,00	11 124,00	11 124,00	
SOUS TOTAL :						

AVENANT N° 1

n° article	désignation	U	QUANTITES	PRIX UNITAIRE	SOMMES PARTIELLES	SOMMES TOTALES
	REPORT :					585 362,50
214	Manomètre.....	u	2,00	904,00	1 808,00	
214,1	Stabilisateur d'écoulement.....	u	1,00	6 716,00	6 716,00	
215	Regard de comptage section intérieure 2,60 x 1,40.....	u	1,00	15 450,00	15 450,00	
216	Traversée de réservoir existant.....	u	1,00	9 064,00	9 064,00	618 400,50
300	DISTRIBUTION D'EAU POTABLE					
301	Fouilles en tranchée pour pose réseaux eau potable et basse tension.....	m3	118,00	173,00	20 414,00	
302	Plus value pour terrain rocheux.....	m3	30,00	51,00	1 530,00	
303	Canalisations d'eau potable					
303,1	Ø 300 mm en fonte.....	ml	33,00	626,00	20 658,00	
304	Vidange.....	u	1,00	3 650,00	3 650,00	
305	Chaussée bicouche	m2	240,00	67,00	16 080,00	62 332,00
400	ALIMENTATION BASSE TENSION - TÉLÉSURVEILLANCE					
401	Raccordement au poste de transformation.....	ft	1,00	14 705,00	14 705,00	
402	Câble d'alimentation électrique					
402,1	- Section 3 x 95 + 50 mm2	ml	85,00	240,00	20 400,00	
402,2	- Section 4 x 1,5 mm2	ml	30,00	19,00	570,00	
403	Fourreau T.P.C. 110 mm.....	ml	110,00	72,00	7 920,00	
404	Boîte de jonction pour ligne pilote	U	1,00	798,00	798,00	
405	Réseau de télédistribution					
405,1	- Réseau forage Est, station de pompage réservoir 5000 m3.....	ft	1,00	93 798,00	93 798,00	
405,2	- Réseau forage du C.E.R.F.	ft	1,00	35 758,00	35 758,00	173 949,00
500	RACCORDEMENTS EAU POTABLE					
501	Raccordement sur Ø 300 mm.....	ft	1,00	22 697,00	22 697,00	22 697,00

MONTANT TOTAL HORS TAXES

1 023 078,50

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 29 JUIN 1994.



LE MAIRE

M. TAMAYA

